

COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

Commission du 10 septembre 2018

Présents : Mme BEAUBIAT, MM. BALTHAM, BOIVIN, DUTACQ, LUIS PEDRO

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

RENTREE DU FOOT 2018

Réunions de présentation

La Commission vous informe des dates de réunions de début de saison :

- **Vendredi 14 septembre au DYF (à partir de 18h30)** : Réunion Critériums Départementaux U10 à U13.
- **Samedi 15 septembre au DYF (à partir de 9h30)** (ou en club avec terrain) : Réunion plateaux U6 à U9.

Pour ces deux réunions générales, englobant toutes les informations utiles de la saison pour les catégories Football Animation (nous ne rentrerons pas dans le détail des dispositifs spécifiques Espoir & Espérance), la Commission souhaite marquer votre engagement sur celle-ci par un bulletin d'inscription. Merci de le renseigner [en cliquant ici](#).

- **Vendredi 21 septembre au DYF (à partir de 18h30)** : Réunion spécifique Critérium Espoir U10-U11
- **Vendredi 28 septembre au DYF (à partir de 19h00)** : Réunion spécifique Plateaux Espérance U8-U9.

PLATEAUX U7

Consulter la liste des inscrits au premier plateau de la saison, qui aura lieu le samedi 6 octobre 2018 : [Cliquez ici](#)

Inscriptions tardives

HOUDANAISE REGION FC : 8 équipes matin (accueil possible)

PLATEAUX U9

Consulter la liste des inscrits aux premiers plateaux de la saison, qui auront lieu les samedis 29 septembre & 13 octobre 2018 : [Cliquez ici](#)

Inscriptions tardives

- HOUDANAISE REGION FC : 8 équipes après-midi (accueil possible)
- TRIEL AC : 4 équipes matin
- PLAISIROIS FO : Aucune équipe (Plateaux Espérance)

PLATEAUX ESPERANCE U8-U9

Inscriptions

Ceux-ci consistent en la réalisation de plateaux par année d'âge permettant à nos joueurs de disputer des rencontres plus homogènes sur la saison. L'objectif est de faciliter la progression individuelle des joueurs et l'apprentissage des fondamentaux du football à 5, indispensables avant d'aborder la pratique du football à 8.

QUI EST CONCERNÉ ?

- Les clubs qui font le choix de dissocier la pratique par année d'âge : U8, joueurs nés en 2011 et U9, joueurs nés en 2010.
- Les clubs qui ont la possibilité d'inscrire 4 équipes sur les 14 dates de plateaux proposées sur la saison avec au sein de leur effectif : 2 équipes U8 & 2 équipes U9.
- Les clubs acceptant de faire pratiquer ce groupe le samedi matin exclusivement : début du plateau à 9H30 ou 10h45.
- Les clubs acceptant d'accueillir un plateau à 12 équipes (6 U8 & 6 U9) sur plusieurs journées programmées sur la saison.
- Les clubs acceptant de se déplacer au-delà de leur secteur géographique.

Dans le même esprit que les plateaux « classiques » l'inscription se fait par un formulaire interactif, à la seule différence que celui-ci implique un engagement à l'année sur 14 dates obligatoires (cf. calendrier ci-joint).

Plateaux Espérance U8-U9 (inscription possible jusqu'au **dimanche 16 septembre 2018**) : [Cliquez ici](#)

ENGAGEMENTS CRITERIUMS U10-U13

Retrouvez la liste des clubs inscrits sur le Football Animation pour la saison 2018/2019. [Voir la liste des inscrits](#)
Nous vous demandons de vérifier l'exactitude des informations renseignées, car la procédure d'engagement est nouvelle cette saison.

De plus, notez que les inscriptions seront clôturées le **samedi 29 septembre**, vous pourrez donc les modifier jusqu'à cette date (hors dispositif spécifique – type Critérium Espoir U12-U13).

Courriers

CHESNAY 78 FC

Demande du club pour basculer ses 2 équipes par année d'âge en sans distinction d'âge.

Pris note.

FEUCHEROLLES USA

Demande du club pour engager 1 équipe U10 + 1 équipe U11 sur le Critérium par année d'âge.

Pris note.

INTERCLUBS

La répartition des clubs sur la journée « Interclubs » du samedi 22 septembre est désormais disponible, [cliquez ici](#).

- BOIS D'ARCY AS : 2 équipes U13
- VERSAILLES 78 FC : 6 équipes U11 & 4 équipes U13

CHALLENGE D'AUTOMNE

Courriers

Ci-après la liste des demandes d'inscriptions tardives sur le dispositif :

U11

FEUCHEROLLES USA : 2 équipes
JOUY EN JOSAS AS : 1 équipe
MANTOIS 78 FC : 6 équipes
PLAISIROIS FO : 2 équipes
VERSAILLES 78 FC : 5 équipes

U13

BOIS D'ARCY AS : 3 équipes
SONCHAMP AS : 1 équipe
MANTOIS 78 FC : 4 équipes
PLAISIROIS FO : Aucune équipe
ST MARTIN FC : 1 équipe
VERSAILLES 78 FC : 4 équipes

CRITERIUM ESPOIR U10-U11

La Commission a reçu 26 candidatures sur ce nouveau dispositif. Elle procédera donc à un choix des clubs selon les critères énoncés. Les clubs seront informés prochainement.

Liste des clubs candidats :

BAILLY NOISY SFC
BUC FOOT AO
CARRIERES S/S US
CHATOU AS
CONFLANS FC
FONTENAY FLEURY AS
GUYANCOURT ES
HOUILLES AC
MAISONS LAFFITTE FC
MANTOIS 78 FC
MARLY LE ROI US
MAUREPAS AS
MONTESSON US

MONTIGNY LE BX AS
MUREAUX OFC
PARIS SAINT GERMAIN FC
PLAISIROIS FO
POISSY AS
RAMBOUILLET FC
ROSNY CSM
SARTROUVILLE FC
TRAPPES ES
VELIZY ASC
VERNEUIL ENTENTE
VERSAILLES 78 FC
VIROFLAY USM
VOISINS FC

CRITERIUM ESPOIR U12-U13

Réunion de début de saison

Plusieurs clubs ont alerté la Commission, lors de la réunion de début de saison, du Samedi 8 septembre, sur le fait que certains responsables de clubs auraient signé la feuille d'émargement sous deux noms différents dans le but de bénéficier du bonus sur le classement de la 1ère phase pour chacune des 2 équipes

La Commission regrette vivement que de tels faits puissent être envisageables à ce niveau.

Elle va donc procéder à la vérification des signatures de chaque personne présente en la comparant avec celles des demandes de licences.

En attendant cette vérification, elle demande aux clubs de lui signaler dès maintenant toute erreur d'émargement qui aurait pu arriver lors de l'accueil de la réunion de samedi dernier.

LIMAY ALJ

La Commission constatant l'absence totale du club lors de la réunion, vous demande de venir récupérer la documentation avant le jeudi 13 septembre 16h00, sous peine que vos équipes soient déclarées forfait sur les rencontres du 15 septembre.

POISSY AS

La Commission constatant l'absence totale du club lors de la réunion, vous demande de venir récupérer la documentation avant le jeudi 13 septembre 16h00, sous peine que vos équipes soient déclarées forfait sur les rencontres du 15 septembre.

Courriers

ELANCOURT OSC

Demande de dérogation annuelle du club pour faire évoluer ses deux équipes à 14h00.

Après vérifications, accord de la Commission,.

NEAUPHLE PONT. RC

Demande de dérogation annuelle du club pour faire évoluer ses deux équipes à 14h00.

Après vérifications, accord de la Commission.

BOUAFLE FLINS ES

Demande de dérogation annuelle du club pour faire évoluer ses deux équipes à 12h00.

La Commission ne peut donner son accord étant donné que l'horaire est trop tôt pour pouvoir l'imposer aux autres clubs. Néanmoins, conscient de votre problématique, elle accorde la possibilité de faire jouer vos U12-U13 Espoir à 17h30. Vous avez toujours la possibilité d'obtenir l'accord écrit des clubs adverses si vous souhaitez quand même jouer à 12h00, avant le vendredi 12h00 qui précède la rencontre .